



Ottawa, le 23 août 2002

AVIS DES DOUANES N-464

Marquage des produits du tabac importés

1. Cet avis a pour but de vous informer des modifications apportées récemment au *Règlement sur le tabac*. Celles-ci affectent le marquage de cigarettes importées, de bâtonnets de tabac et d'autre tabac fabriqué, à l'exception des cigares et du tabac sans fumée, destinés à la vente dans une boutique hors taxes canadienne ou aux provisions de bord. À compter du 30 mai 2002, les produits susmentionnés doivent afficher une estampille « DUTY NOT PAID–CANADA • DROIT NON ACQUITTÉ » uniquement sur leurs conteneurs d'expédition. Aucune autre marque n'est exigée sur les paquets et cartouches pour de telles marchandises, pourvu qu'elles soient uniquement destinées à la vente dans une boutique hors taxes canadienne ou aux provisions de bord.

2. Les importations de cigares et de tabac sans fumée, tel le tabac à chiquer et à priser, qui sont destinées à la vente dans une boutique hors taxes canadienne ou aux provisions de bord devraient continuer à afficher l'estampille « In Bond/ En entrepôt » sur leurs caisses d'expédition.

3. Cependant, les importations de produits du tabac destinées au marché intérieur canadien doivent continuer à afficher l'estampille « DUTY PAID–CANADA • DROIT ACQUITTÉ » sur leurs paquets, cartouches et caisses

d'expédition, conformément aux dispositions du *Règlement sur le tabac*. Consultez également l'avis N-396, *Changements concernant l'estampillage des produits du tabac*. Elles doivent aussi se conformer aux règlements en matière d'estampillage ou de marquage de la province ou du territoire où elles seront vendues.

4. Pour obtenir plus de renseignements touchant les exigences en matière d'estampillage ou de marquage, ainsi que les spécifications applicables aux importations de produits du tabac, adressez-vous à la personne-ressource suivante :

M. Steve Mosher
Agent principal de la législation
Division des droits et taxes d'accise
Direction générale de la politique et de la législation
Agence des douanes et du revenu du Canada
Tour A, Place de Ville
320, rue Queen, 20^e étage
Ottawa ON K1A 0L5

Téléphone : (613) 941-1497
Télécopieur : (613) 954-2226

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada